



Point Info International

A savoir...

FAQ

Ressources

Témoignages

Votre recherche ...

Ok

Construire votre projet



Pour commencer

- > Se former
- > Etre agriculteur en France
- > Les étapes pour s'installer en France



Sur quelle exploitation s'installer

- > Trouver une propriété
- > Acheter ou louer ?
- > Acheter avec la Safer
- > Jeunes agriculteurs et Safer
- > Activité foncière des Safer



Boîte à outils

- > Statut juridique
- > Financement
- > Fiscalité des exploitations agricoles

Les différents régimes d'imposition

Et pour l'agriculteur exploitant au sein d'une société ?

[Quelles sont les activités imposables ?](#)

Les taux et tranches d'imposition

Quelles sont les formalités ?

La TVA

- > Les risques et leurs assurances

- > Protection sociale



Finalisation du projet

- > Autorisation d'exploiter
- > Droits à produire et à prime, PAC
- > Formalités diverses

Etes-vous prêts ?

[Boîte à outils / Fiscalité des exploitations agricoles / Quelles sont les activités imposables ?](#)

Quelles sont les activités imposables ?

Les bénéfices agricoles

Les bénéfices de l'exploitation agricole sont, comme les revenus des autres catégories professionnelles, **soumis à l'impôt sur le revenu**, sauf si ces revenus sont réalisés par une société soumise à l'impôt sur les sociétés.

Sont considérés comme des revenus d'exploitation agricole :

les revenus qu'un exploitant tire de l'**exploitation de biens ruraux** entrant dans le cycle biologique des végétaux et des animaux, donc à l'exclusion des activités effectuées en dehors de ce cycle ;

les profits provenant de la transformation de produits agricoles sont des bénéfices agricoles à **condition** que les produits :

proviennent **quasi exclusivement** de l'exploitation agricole de celui qui les transforme,

qu'ils ne soient **pas vendus dans un magasin distinct de l'exploitation**.

Ces revenus sont **imposés dans une catégorie spécifique** : la catégorie des Bénéfices Agricoles (B.A.).

Cette catégorie correspond à trois régimes d'imposition pour les Bénéfices Agricoles (B.A.).

Activités extra-agricoles



Les agriculteurs peuvent se livrer à **d'autres activités** ne relevant pas de l'agriculture ou juridiquement considérées comme agricoles (diversification).

Ces activités seront imposées comme des activités extra-agricoles car elles présentent un **caractère commercial** ou de **prestation de service**.

Qui est imposable ?

Sont imposables :

les **exploitants en faire-valoir direct** ou en **fermage** et **métayage**

les **sociétés de personnes** qui n'ont pas opté pour l'impôt sur les sociétés.

L'impôt sur le revenu est alors **calculé au nom de chaque associé** sur la part de bénéfice versée à chacun.

L'impôt sur le revenu

Taux et tranches d'imposition

Activités imposables

Formalités

Différents régimes d'imposition